

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 6 février 2009

Pour une relance verte européenne

Alors qu'un grand nombre de pays se sont engagés dans des politiques de relance très fortement marquées par l'écologie, le plan annoncé par le gouvernement français, peu coordonné avec les autres plans européens, ne semble pas poursuivre les mêmes priorités.

Au contraire, il se caractérise par un grand nombre de projets sans rapport les uns avec les autres, qui ne sont pas organisés selon des priorités économiques claires. Un plan d'investissement public aurait pu, selon notre association, faire l'objet d'une délibération parlementaire au préalable, et définir un nombre réduit de grandes priorités.

Au sommet de celles-ci, le volet économique du Grenelle de l'environnement, actuellement en suspens, aurait pu servir de trame pour un plan d'investissement massif dans les emplois verts à travers l'ensemble de l'économie (secteurs "verts" et "non-verts"). Celui-ci aurait eu des effets positifs immédiats mais aussi de moyen et long terme sur l'économie.

Or l'examen des projets retenus fait ressortir un certain nombre de programmes (notamment routiers) clairement incompatibles avec le Grenelle qui était pourtant annoncé comme une redéfinition des politiques publiques. C'est le cas de nombreuses rocade urbaines, par exemple (GCO de Strasbourg,...).

Le plan proposé semble avoir été défini dans la précipitation. Une partie de l'enveloppe, destinée à être distribuée par les préfets dans les territoires risque de fait de servir de guichet pour des projets locaux sans ambition (zones d'activité artificialisées, sur-équipement électoraliste de certaines collectivités sans prise en compte de l'environnement).

Ce sont des montants importants qui sont dépensés sans inscription dans un développement durable pourtant fécond en emplois et en innovation.

La comparaison avec les autres pays mérite pourtant l'attention. Le Congrès des Etats-Unis a examiné ces jours-ci un plan de relance où le développement durable est loin d'être absent. Sur deux ans, il équivaut à 3 points de PIB dépensés par an.

En France, les efforts engagés pour la renaissance par l'écologie de secteurs comme le BTP, le bois ou d'autres secteurs industriels, tertiaires et agricoles encore sont trop diffus. Le fret, délaissé depuis vingt ans, ne fait pas l'objet d'investissements directs dans le cadre du volet ferroviaire du plan de relance. Il en est absent, de facto, alors que l'argent public aurait pu servir à stimuler l'économie du fret ferroviaire.

L'effort de financement des entreprises vertes est lui aussi insuffisant. Ainsi, la contraction de 20% en 2008 et de 6% en 2007 du capital risque investi en France ne peut profiter aux entreprises vertes qui ont bénéficié de 13% seulement du capital investi en 2008 (Chiffres : Les Echos).

Les mesures pour écologiser les produits pourraient aussi aller plus loin. La Commission vient d'autoriser la France à ouvrir un régime temporaire d'aides destinée à octroyer des prêts bonifiés aux entreprises victimes de la crise du crédit et prévoyant d'investir dans l'écologisation de leurs

produits. L'enveloppe des prêts à taux réduits, pouvant être accordés jusqu'à fin 2010, ne comprend que 500 millions d'euros et a principalement vocation à être affecté à l'automobile. Dans le cadre de la relance, Entreprendre Vert souhaite que ce dispositif puisse bénéficier à l'ensemble de l'économie et qu'il soit étendu et renforcé budgétairement.

De la même manière, certaines mesures de la loi de finances rectificative pour 2009 vont dans le bon sens, tel le possible cumul crédit d'impôt et éco-prêt à taux zéro, ou le renforcement des moyens d'Oséo. Pour les entreprises, le raccourcissement des délais de paiement des pouvoirs publics ou la hausse des avances sur marchés publics est aussi une bonne nouvelle. Mais ces mesures sont contredites, là encore, par les contradictions entre mesures écologiques et mesures anti-Grenelle (assouplissement des règles d'urbanisme définies par les PLU,...), par l'absence de priorités (Oséo, par exemple, n'a pas de mandat prioritaire en faveur du développement durable) et par le recours systématique au crédit d'impôt et au prêt, là où le financement direct de l'investissement et de la consommation écologiques seraient également nécessaires.

Les plans adoptés par les collectivités locales (le Bas-Rhin prévoit de dépenser 775M€ pour soutenir l'économie locale sur la base d'appels à projets, la Haute-Marne veut soutenir le tissu local de PME...) ne pouvant s'inscrire dans une vision nationale, Entreprendre Vert leur demande de mettre le développement durable au sommet d'une action de soutien économique stratégique.

Il est néanmoins encore temps de définir un agenda européen des relances nationales et locales, et qu'il serve l'avenir, c'est-à-dire le développement durable ! En attendant, on sacrifie l'avenir à l'urgence, et avec l'avenir, les bonnes réponses à l'urgence.

Andrée Buchmann, Frédéric Benhaim, *Co-présidents d'Entreprendre Vert*

ENTREPRENDRE VERT
23 rue des Cordelières— Paris 75013
info@entreprendrevert.org
www.entreprendrevert.org

L'association Entreprendre Vert rassemble entreprises, entrepreneurs et acteurs de l'économie verte.
Contacts presse : Andrée Buchmann—06.80.10.16.63 / Frédéric Benhaim—06.88.73.47.30